18 fév 2016 -01:00

Appartient à Conseil des ministres du 18 février 2016

Intervention de Finexpo dans des demandes de crédits à l'exportation

Sur proposition du secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé deux demandes de crédits à l'exportation.

Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Les demandes approuvées aujourd'hui par le Conseil des ministres concernent :

- la stabilisation du taux d'intérêt pour la construction d'une usine à sucre en Mauritanie
- la bonification du taux d'intérêt, plus don complémentaire, pour l'étude, la livraison et l'installation d'unités de traitement des eaux usées pour dix sites hospitaliers au Vietnam

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Pieter De Crem, secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, adjoint au ministre chargé du Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique

.be

© 2020 - news.belgium.be